**Termes de référence**

|  |  |
| --- | --- |
| **Intitulé de la mission** | Appui à l’internationalisation et à la structuration de l’Agence Foncière Industrielle |
| **Composante** | Composante 3 |
| **Dates** | juillet à decembre 2025 |
| **Nombre de jours** | 21 hommes/J |
| **Profil de l’expertise** | Conduite dans l’élaboration d’études de faisabilité |
| **Forme de contractualisation** | A bons de commande |

1. **Contexte du projet**

La Tunisie, consciente de la nécessité de diversifier son économie pour assurer une croissance économique durable, s’est fixé l’objectif de soutenir le développement du secteur privé et faire avancer son processus d’intégration économique au reste de l’Afrique. Les TPE/PME tunisiennes jouent un rôle clé dans le développement économique du pays et contribuent à la création d’emplois. Les TPE/PME ont besoin d’accompagnement pour développer une offre de biens et services plus compétitive sur les marchés africains.

L’objectif du projet Qawafel est de soutenir l’internationalisation des entreprises tunisiennes souhaitant s’implanter et/ou développer leurs exportations en Afrique, dans quatre pays cibles notamment, le Kenya, la Mauritanie, le Sénégal et la République démocratique du Congo, en renforçant l’offre publique et privée des structures d’accompagnement aux entreprises. Le projet se concentre sur cinq secteurs d’activité à fort potentiel d’export pour les entreprises tunisiennes sur le continent africain : l’agroalimentaire, le BTP, la santé et l’industrie pharmaceutique, le numérique et l’enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Qawafel est mis en œuvre par Expertise France, l’agence française de coopération technique internationale, en collaboration avec le Ministère tunisien de l’Economie et de la Planification (MEP) et le secteur privé. Il est financé par l’Agence française de développement (AFD) dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) sur une période de 36 mois (mai 2023 – avril 2026). Qawafel intervient dans trois composantes complémentaires :

* **Composante 1 : « Accompagnement de l’internationalisation des entreprises tunisiennes vers le continent africain »** pour renforcer les mécanismes d’accompagnement et les offres de services des structures intermédiaires privées qui ont vocation à soutenir les entreprises et startups tunisiennes dans leur projet d’expansion en Afrique.
* **Composante 2 : « Visibilité et diplomatie économique de la Tunisie sur les marchés prioritaires »** pour améliorer l’attractivité de la Tunisie en tant que destination d’investissement et déployer une stratégie de diplomatie économique active dans les pays africains cibles.
* **Composante 3 : « Cadre réglementaire et institutionnel tunisien »** pour créer un environnement plus propice à l’internationalisation des entreprises en Afrique par la révision de certaines réglementations et la mise en place de mécanismes de dialogue public-privé et de collaborations régionales entre pairs (Tunisie/pays cibles).

La présente mission s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 3.

1. **Contexte de la mission** 
   1. **Objectif général**

La Facilité d’assistance technique du projet Qawafel fournit une assistance technique auprès des structures publiques qui ont vocation à accompagner les entreprises dans leurs projets d’expansion à l’international, en particulier vers les marchés africains. Dans ce cadre, l’Agence Foncière Industrielle (AFI) a sollicité l’appui du projet pour appuyer la création de “l’AFI Internationale”, une entité dédiée à la valorisation de son expertise à l’étranger.

L’AFI est une entreprise publique sous tutelle du Ministère de l’Industrie, des Mines et de l’Energie. Elle est chargée de l’aménagement des zones et terrains industriels. Elle assure l’identification de potentiels sites industriels, la réhabilitation de terrains, la commercialisation de terrains, l’aménagement des zones industrielles (viabilisation des terrains, assainissement, éclairage, etc) et l’accompagnement d’entreprises souhaitant s’implanter dans une zone industrielle aménagée.

Depuis sa création en 1973, l'Agence Foncière Industrielle (AFI) joue un rôle déterminant dans l'aménagement du territoire industriel tunisien. L'AFI soutient le développement économique du pays en offrant des solutions pratiques et sur mesure pour les investisseurs, tant nationaux qu'internationaux. Forte de ses 50 ans d'expérience, l'Agence a créé 115 zones industrielles couvrant plus de 3000 hectares. Ces espaces sont aménagés avec des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des projets industriels, quel que soit leur secteur d'activité.

L’AFI souhaite internationaliser ses services dans l’aménagement de zones et terrains industriels sur les marchés africains et du Moyen-Orient. Elle ambitionne de créer une agence dédiée à la promotion de ses services et à la mise en œuvre de son expertise à l’étranger : “l'Agence Foncière Industrielle Internationale », AFI Internationale. Ce projet est soutenu à la fois par le Conseil d’administration de l’AFI et par le Conseil Supérieur de l’Exportation.

Le projet Qawafel lance ainsi une consultation pour la réalisation d’une étude de faisabilité du projet « AFI Internationale ».

* 1. **Objectifs spécifiques**

La présente mission consiste à réaliser une étude de faisabilité du projet « AFI Internationale » au profit de l’AFI. Cette étude vise à estimer les conditions de réalisation nécessaires pour s’assurer de la viabilité du projet et à dégager un plan d’actions pour le lancement de l’AFI Internationale.

L’expert.e sera chargé.e d’atteindre les résultats suivants :  

* Réaliser une étude de marché sur le secteur de l’aménagement de zones industrielles dans les pays cibles du projet Qawafel (Kenya, Mauritanie, Sénégal, RDC). L’étude portera sur l’offre et la demande locales, les acteurs institutionnels et privés et les services qu’ils proposent, les réglementations en vigueur notamment en matière d’aménagement des zones et parcs industriels, les projets structurants en cours ou à venir, ainsi que les mécanismes de passation de marché (appels d’offres, partenariats, etc.). L’étude intégrera également une analyse des risques et facteurs externes (contexte économique, politique, sécuritaire, technologique) susceptibles d’influencer les perspectives de l’AFI Internationale.
* Évaluer la faisabilité technique, économique, financière et organisationnelle du projet AFI Internationale : l’expert.e devra évaluer la viabilité globale du projet de création de l’AFI Internationale. Cette évaluation portera notamment sur les capacités internes de l’AFI, les ressources nécessaires, les contraintes/les risques associés, ainsi que sur les projections financières.
* Élaborer un plan d’affaires pour la création de l’AFI Internationale : à partir des résultats précédents, l’expert.e rédigera un plan d’affaires détaillé présentant les objectifs du projet, le périmètre d’action envisagé, les étapes de mise en œuvre, les activités clés, les ressources humaines et techniques nécessaires, les responsabilités internes, les besoins de financement, les sources de revenus et les prévisions budgétaires sur les cinq premières années d’exercice.
* Rédiger les statuts juridiques de l’AFI Internationale : l’expert.e apportera un appui à l’AFI dans le choix du statut juridique le plus approprié pour l’AFI Internationale, en conformité avec le droit tunisien. Il/elle rédigera les statuts de la nouvelle entité en précisant sa gouvernance, sa structure, son objet social et les modalités de fonctionnement interne.
* Identifier et cartographier les partenariats institutionnels et opérationnels susceptibles de soutenir le positionnement international de l’AFI Internationale. L’expert.e analysera les acteurs clés au niveau national (structures tunisiennes d’appui à l’internationalisation, institutions publiques et privées) et dans les quatre pays cibles du projet Qawafel (Kenya, Mauritanie, Sénégal, RDC). L’objectif est de proposer une stratégie de partenariats adaptée pour faciliter l’implantation et l’activité de l’AFI Internationale à l’étranger. Ces partenariats pourront concerner la coopération institutionnelle, l’échange d’expertise, le financement de projets, ou encore la sous-traitance d’activités liées à l’aménagement industriel.

1. **Tâches à réaliser**

Pour atteindre l’objectif et les résultats de la mission, l’expert.e est appelé.e à mener les tâches suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Activités à réaliser** | **Livrables** | **H/J** |
| **1** | Tenir des réunions de cadrage avec l’AFI et le projet Qawafel (en présentiel ou à distance) | Compte rendu ou synthèse des échanges | 1 |
| **2** | Élaborer une note méthodologique et un chronogramme détaillés de la mission | Note méthodologique et chronogramme | 1 |
| **3** | Réaliser une étude de marché sur le secteur de l’aménagement de zones industrielles dans les pays cibles du projet Qawafel | Rapport d’étude de marché | 6 |
| **4** | Évaluer la faisabilité technique, économique, financière et organisationnelle du projet AFI Internationale | Rapport d’analyse de faisabilité | 3 |
| **5** | Élaborer un plan d’affaires complet pour la création de l’AFI Internationale | Plan d’affaires | 4 |
| **6** | Rédiger les statuts de l’AFI International | Statuts juridiques | 2 |
| **7** | Identifier et cartographier les partenariats potentiels au niveau national et dans les pays cibles | Rapport de cartographie des partenariats et stratégie de mobilisation | 2.5 |
| **8** | Rédiger un rapport de fin de mission synthétisant les résultats, les livrables produits, les recommandations et les pistes de suivi | Rapport final de mission | 1.5 |
| **Nombre total de jours** | | | **21** |

Les livrables de la mission seront à discuter et à valider conjointement avec l’AFI et le projet Qawafel. Chaque partie fera l’objet d’une validation par l’équipe du projet :

* 1ère ébauche par l’expert(e) ;
* 2ème ébauche avec intégration des commentaires ;
* Version finale validée par le chef de projet.

Le calendrier de remise des livrables sera discuté et validé lors des réunions de cadrage avec l’AFI et le projet Qawafel.

1. **Calendrier prévisionnel et lieux d’exécution de la mission**

La mission se déroulera sur la période de **juillet 2025 à décembre 2025**, avec un total **de 21 jours de travail**. L’ensemble de la mission sera réalisé depuis Tunis, avec des échanges en présentiel et/ou à distance.

1. **Profil recherché**

L’expert.e devra disposer des requis suivants :

* Diplômé universitaire en économie, droit, finance, commerce international ou autres disciplines connexes ;
* Avoir une expérience avérée dans la réalisation d’études de marché et de plan d’affaires ;
* Avoir une expérience avérée dans le conseil pour l’implantation de filiales et la rédaction de statuts juridiques ;
* Avoir une bonne connaissance de l’environnement économique et institutionnel tunisien, ainsi que des enjeux de l’accompagnement à l’international des PME ; une connaissance des pays cibles constitue un atout ;
* Une expérience préalable dans le cadre de projets de coopération internationale ou d’assistance technique est souhaitable ;
* Maîtrise du français exigé ; la maîtrise de l’arabe constitue un atout.

1. **Processus de sélection**

Les candidat.e.s intéressé.e.s devront soumettre :

* Justification d’enregistrement au registre national des entreprises ;
* Patente (Carte d’identité fiscale) ;
* Un CV de l’expert.e ;
* Une offre technique ;
* Une offre financière en euros ou dinars tunisiens de la mission.

La sélection se fera sur la base des éléments suivants :

* Adéquation du profil aux termes de référence ;
* Qualité de la méthodologie proposée ;
* Pertinence et cohérence de l’offre financière ;
* Disponibilité dans le délai requis.

Les candidatures sélectionnées seront contactées pour un entretien éventuel de clarification.